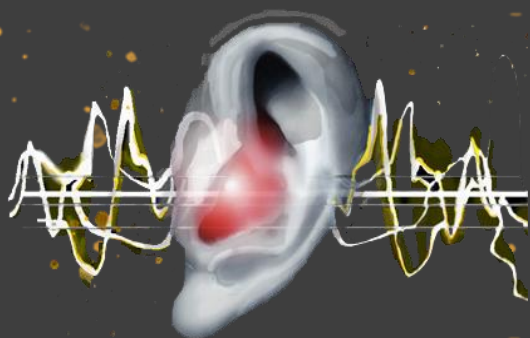


SECTEUR SCOLAIRE SURDITE

Prestations indirectes
aux professionnels
d'élèves présentant
une déficience auditive



DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Direction pédagogique
ECPS-CCS
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne

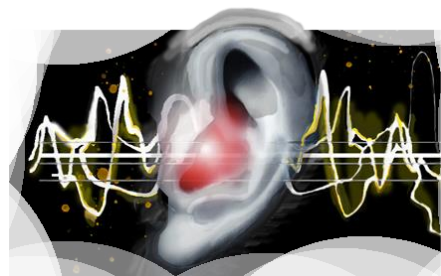
NOS MISSIONS

- ✓ Accompagner, soutenir et coacher les professionnels intervenant auprès d'élèves de la scolarité obligatoire et postobligatoire présentant un déficit auditif.
- ✓ Offrir une expertise sur le déficit auditif aux différents lieux de formation.
- ✓ Offrir un regard expert en menant des observations d'élèves présentant un déficit auditif (bilan psychologique, bilan logopédique, bilan logicomathématique, bilan psychomoteur, observation en classe).
- ✓ Répondre aux différents besoins des établissements scolaires ordinaires et des établissements de pédagogie spécialisée lors d'un signalement de la présence d'un élève avec une perte auditive.
- ✓ Proposer des ressources théoriques et pratiques en lien avec la déficience auditive.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe qualifiée dans l'intervention scolaire spécialisée, ayant des compétences spécifiques dans le domaine de la déficience auditive, formée de :

- ✓ Enseignants spécialisés diplômés
- ✓ Éducateurs
- ✓ Logopédistes
- ✓ Psychomotriciens
- ✓ Psychologues



NOS PRESTATIONS

- ✓ Un coaching spécialisé aux professionnels intervenant auprès d'élève présentant un déficit auditif.
- ✓ Des bilans de situations pour cibler précisément les besoins spécifiques des élèves avec perte auditive nouvellement signalés.
- ✓ Un accompagnement auprès des établissements ordinaires et des établissements de la pédagogie spécialisée sous forme de modules.

SAVOIRS ET CONNAISSANCES

- ✓ Des connaissances spécialisées des multiples formes de déficience auditive et des implications pédagogiques spécifiques.
- ✓ Des connaissances des différentes modalités de communication avec des personnes ayant un déficit auditif.
- ✓ Un centre de documentation et de références sur la déficience auditive.
- ✓ Une démarche de formation permanente et d'actualisation des connaissances technologiques et médicales à disposition des professionnels.

SAVOIR-FAIRE

- ✓ Des accompagnements adaptés aux besoins spécifiques des professionnels qui travaillent avec des élèves ayant une déficience auditive.
- ✓ Des échanges de bonnes pratiques entre professionnels.

SAVOIR-ÊTRE

- ✓ Une attention particulière à l'adaptation de l'environnement de l'élève présentant une déficience auditive.
- ✓ Le développement d'attitudes et de connaissances adaptées aux besoins particuliers de l'élève présentant un déficit auditif.

Adresse administrative et postale

ECPS & CCS
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne
021 316 54 00
dgeo-dp.eces@vd.ch

L'ECPS & CCS déploie ses prestations au sein des établissements ordinaires et des établissements de pédagogie spécialisée sur l'ensemble du Canton de Vaud.

